## Vous aider pour vous rendre LA VIE + SIMPLE

- Réduction ou crédit d'impôts possible selon l'article 199 du Code Général des Impôts, sous réserve de modifications de la législation.
- Divers moyens de paiement sont acceptés : chèque, virement, prélèvement automatique, chèque emploi service universel (CESU), chèque Sortir +.
- L'ADAPA dispose d'une autorisation délivrée par le Conseil Départemental et de conventions avec les principaux organismes de retraite (CARSAT, MSA, etc.) et les principales mutuelles.



Contactez notre équipe de professionnels et nous vous orienterons vers le dispositif le plus adapté à vos besoins en lien avec notre réseau de partenaires présents sur tout le département de l'Ain.









TROUVEZ LE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE SPÉCIFIQUE À VOTRE LIEU DE RÉSIDENCE.











Siège social : 4 rue Tony Ferret BP 159 - 01004 Bourg-en-Bresse Cedex

www.adapa01.fr adapa@adapa01.com

ADAPA est une association loi 1901 déclarée en juillet 1959, entreprise de l'économie sociale et solidaire. Autorisation du Conseil Départemental de l'Ain, arrêté du 27/12/2005.











- Aide et soins à domicile
- Prévention
- Alternatives aux domiciles
- Aide aux proches aidants
- Portage de repas
- Objets connectés
- Aide à la fonction d'employeur

## Pourquoi choisir l'adapa?

Leader de l'aide à domicile sur le département de l'Ain, membre du réseau national UNA, l'ADAPA porte et défend des valeurs fortes depuis plus de 60 ans.

L'ADAPA s'adresse aux personnes fragilisées par l'âge, la maladie, le handicap, ayant fait le choix de rester à domicile.

Dans une démarche de prévention des fragilités et d'accompagnement des proches aidants, l'ADAPA s'engage à organiser des services d'aide, d'accompagnement, de soins, pour permettre un maintien à domicile de qualité tout en respectant le projet de vie des personnes.



## Simplifiez VOTRE QUOTIDIEN, ACCÉDEZ À NOS SERVICES:

1 Is évalu

Nous évaluons gratuitement vos besoins à domicile 2

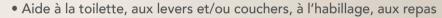
Nous proposons des services adaptés, sans engagement 3

Nous organisons
le dispositif d'aide
et nous en
assurons
le suivi

Nous faisons intervenir un personnel choisi pour ses **compétences**, ses **qualités** humaines et relationnelles Nos services D'AIDE À LA PERSONNE



Aide et soins à domicile



- Aide dans les gestes du quotidien
- Entretien du linge et du cadre de vie
- Aide administrative
- Accompagnement à la vie sociale et relationnelle
- Rendez-vous à l'extérieur
- Soins infirmiers à domicile (secteur de Miribel et Montluel uniquement)



Des actions de prévention vous sont proposées tout au long de l'année. Prévenir pour mieux vivre et bien vieillir en est l'enjeu.\*



Des repas sains et équilibrés, adaptés à vos habitudes alimentaires, livrés à domicile, de manière ponctuelle ou quotidienne en collaboration avec des acteurs du territoire.



Ne soyez plus seul(e) face à la maladie ou au handicap d'un membre de votre entourage.\*



Des solutions intermédiaires sécurisées lorsqu'on ne peut plus rester chez soi.



Nous vous accompagnons dans tous vos déplacements à l'extérieur de votre domicile : courses, rendez-vous médicaux, visite chez des amis, coiffeur, loisirs.



La téléassistance et d'autres ressources technologiques existent pour résoudre toute situation de besoin ou d'urgence, en lien avec nos partenaires.



L'ADAPA vous accompagne sur l'intégralité des démarches administratives dans le cas où votre choix est d'être employeur du personnel intervenant à votre domicile.



\*En lien avec le Conseil Départemental et la Conférence des Financeurs.